

DESTINATION VACANCES

Été 2020




**Villeneuve
d'Ascq**

Une ville en mouvement

Service Enfance

PRÉINSCRIPTIONS EN LIGNE AUX SÉJOURS DE VACANCES 2020 POUR LES VILLENEUVOIS *

* pour les non-Villeneuvois, voir encadré page 18.

IMPORTANT

Le/les parent(s) de tout enfant ou jeune qui s'inscrit doit/doivent posséder **un compte famille**. Si vous n'avez pas de compte famille, vous devez prendre contact avec les services compétents : mairies de quartier, hôtel de ville, afin de fournir les papiers nécessaires à la création de celui-ci.

Afin de ne pas bloquer l'enregistrement de l'inscription de votre enfant, merci de respecter ces consignes.

Conception et rédaction :
Services Enfance
et Communication
Mairie de Villeneuve d'Ascq.

Les préinscriptions pour tous les séjours, se feront en ligne **le mercredi 25 mars 2020**, sur le portail famille Pouce et Puce.

Depuis l'espace personnel de votre compte Pouce et Puce (attention : identifiant et mot de passe obligatoires), il vous sera possible de choisir un séjour parmi les 12 destinations proposées et selon l'âge de votre enfant.

Si le séjour est complet, vous aurez la possibilité d'inscrire votre enfant sur liste d'attente.

Les pièces suivantes devront obligatoirement être jointes à la préinscription (en format PDF).

Si elles ne sont pas fournies, la préinscription ne pourra pas être enregistrée :

- L'avis d'imposition ou de non-imposition 2019, sur les ressources 2018
- La notification de la CAF précisant le détail de vos prestations familiales
- Le cas échéant : l'AVE (Aide aux Vacances Enfant)

Une confirmation vous sera envoyée par mail, après vérification et calcul du tarif. Vous devrez alors vous acquitter du montant de l'acompte aux dates et heures indiquées sur le mail afin de valider l'inscription de votre enfant.

Pour les familles qui ne disposent pas d'un accès à Internet, une permanence physique aura lieu à l'hôtel de ville, dans les mairies d'Ascq, du Breucq et du Bourg, à partir de 8h30 le mercredi 25 mars.

Il est très important de lire les modalités d'inscriptions en page 16.

ATTENTION : L'inscription devra être confirmée avec un acompte de 15 € minimum lors des permanences organisées au service Enfance (hôtel de ville) du 14 au 25 avril 2020.

Tous les documents demandés devront être présentés lors de la confirmation d'inscription ; à défaut, la place sera octroyée aux familles inscrites sur la liste d'attente.

Par ailleurs, les personnes n'ayant pas confirmé leur inscription au 25 avril 2020 verront leur préinscription annulée.

Édito

La grande aventure !

Avec douze séjours de vacances proposés cette année, les plus jeunes des Villeneuvois n'ont que l'embaras du choix pour pimenter leur été... De la Drôme provençale à la Savoie, du Tarn à l'Ardèche, les séjours se partageront entre activités sportives, de loisirs et découvertes, tissées de rencontres, d'apprentissages, d'amitiés et de grands rires !
Nouveauté 2020 : l'île d'Oléron, au large des côtes de la Charente-Maritime, ouvre ses forêts de pins, ses plages et ses dunes aux 13/16 ans, qui pourront la parcourir de long en large et à vélo !

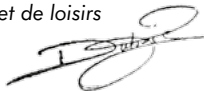
Accessibles aux enfants dès 5 ans et jusqu'à 17 ans, les séjours de vacances de la Ville de Villeneuve d'Ascq sont encadrés par des directeurs et des animateurs chevronnés, offrent un programme pédagogique adapté à tous, un hébergement confortable et la garantie de ne jamais s'ennuyer.

Leurs tarifs sont calculés au plus juste, sur la base du quotient familial, afin d'en ouvrir l'accès au plus grand nombre.

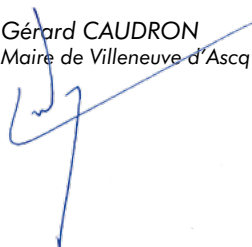
Alors, laissez-vous tenter par l'aventure et ne loupez pas la journée de préinscription en ligne, le mercredi 25 mars sur le portail famille Pouce et Puce !

Bonnes vacances !

Daniel DUBOIS
Adjoint délégué aux centres de vacances
et de loisirs



Gérard CAUDRON
Maire de Villeneuve d'Ascq



Les séjours 2020

Tailleville juillet 5-12 ans — p 4

Saint-Nicolas-la-Chapelle juillet 6-12 ans — p 5

Saint-Nicolas-la-Chapelle août 6-12 ans — p 6

Rémuzat juillet 10-12 ans — p 7

Habère-Poche juillet 12-15 ans — p 8

Habère-Poche août 12-15 ans — p 9

Die juillet 12-15 ans — p 10

St-Antonin-Noble-Val juillet 12-15 ans — p 11

Île d'Oléron août 13-16 ans — p 12

Beaulieu juillet 14-17 ans — p 13

Castelnau-de-Montmiral juillet 14-17 ans — p 14

Sarlat août 14-17 ans — p 15

Conditions générales d'inscription — p 16

Tarifs — p 17/18

Calendrier — p 19



TAILLEVILLE

CALVADOS

5-12 ans **JUILLET**

Dans cette région, le bord de mer et la campagne sont de magnifiques terrains d'activités ! Que tu aimes le sport ou que tu préfères le bricolage, la plage et ses alentours renferment de nombreux trésors...

Ici, c'est toi qui choisis tes activités ! Chaque jour, toute la colo se retrouvera pour discuter des envies de chacun et décider du programme des festivités.

Bien sûr, la plage sera l'un de nos terrains de jeux privilégiés, tu pourras également profiter du city parc, de belles journées à thème, d'activités nautiques, de sorties au centre équestre, au parc d'attractions et au centre aquatique !

Le soir, place aux veillées pour le plus grand bonheur de tous !

N'hésite pas à nous rejoindre afin de passer un séjour inoubliable dans le magnifique domaine du «Manoir des Hauts Tilleuls» !

Du 8 au 27 juillet

60 garçons et filles

Directrice : Hélène LOIRE

Date de naissance : entre le

08/07/2008 et le 27/07/2015

Adresse du centre

Gestion hôtelière

Centre UNCMT

"Manoir des Hauts-Tilleuls"

14440 Douvres-la-Délivrande





SAINT-NICOLAS-LA-CHAPELLE

SAVOIE

6-12 ans **JUILLET**



Jeune aventurier, cette colonie est faite pour toi ! Situé au cœur du val d'Arly, en Savoie, le village se trouve à 15 minutes de Megève, dans un cadre exceptionnel. Le centre «Les balcons du Mont-Blanc» est le lieu idéal pour les jeunes qui souhaitent passer des vacances de rêve.

Le chalet dispose d'un grand espace vert pour organiser de grands jeux, d'un city parc, d'une magnifique salle de spectacle pour des veillées inoubliables ou encore d'une forêt propice à la construction de cabanes.

Au programme :

- journée au plan d'eau de Flumet (parc, lac, terrain de football...) situé à seulement 10 minutes ;
- journée au lac de Passy et ses jeux aquatiques ;
- journée au lac d'Annecy ;
- journée au Palais de Megève, avec sa patinoire, ses piscines intérieures et extérieures et ses nombreux toboggans ;
- une nuit au refuge en pleine nature pour les plus grands ;
- accrobranche ;
- chiens de traîneaux ;
- booms...

Et encore beaucoup d'autres activités !

Chaque jour, l'équipe d'animation se fait une joie d'organiser pour vos enfants des moments mémorables : soirées musicales, soirée casino, spectacles, journées exceptionnelles...



Du 8 au 27 juillet

80 garçons et filles

Directeur : Bruno CARPENTIER

Date de naissance : entre le
08/07/2008 et le 27/07/2014

Adresse du centre

Gestion hôtelière
Les Balcons du Mont-Blanc
73590 Saint-Nicolas-
la-Chapelle.



SAINT-NICOLAS-LA-CHAPELLE

6-12 ans AOÛT

SAVOIE

Du 2 au 21 août

75 garçons et filles

Directeur: Sami ABDALLAH

Date de naissance : entre le
02/08/2008 et le 21/08/2014

Adresse du centre

Gestion hôtelière
Les Balcons du Mont-Blanc
73590 Saint-Nicolas-
la-Chapelle.

Situé au cœur du Val d'Arly, le village de Saint-Nicolas-la-Chapelle a tout pour accueillir les enfants et leur faire passer de jolies vacances.

«Les Balcons du Mont-Blanc» constituent un complexe hôtelier offrant un cadre montagnard incomparable. La vue sur la pointe du Mont-Blanc est inoubliable. Tes vacances de rêves se passent là-bas !

Activités :

- randonnées
- accrobranche
- baignade au lac d'Annecy
- course d'orientation en forêt et en montagne
- grands jeux et feux de camp

Mais aussi au choix :

- escalade
- descente en VTT
- rafting ou canyoning pour les plus âgés et bons nageurs (test d'aisance aquatique obligatoire)
- laser game en plein air





RÉMUZAT

DRÔME

10-12 ans JUILLET



Venez découvrir ou redécouvrir la Drôme Provençale et ses montagnes à la «Ferme de la Donne» à côté du petit village de Rémuzat au cœur de la nature.

Vous pourrez, avec l'équipe d'animation, découvrir des paysages magnifiques au doux parfum de lavande.

L'équipe vous accompagnera pour que vous puissiez profiter pleinement de vos vacances lors d'activités sportives en pleine montagne, en observant la nature et en veillant à sa protection à travers des gestes éco-responsables.

Au programme :

- activités sportives au choix : randonnée aquatique et/ou canyoning, tir à l'arc, escalade balade et/ou escalade ;
- baignades au plan d'eau du Pas des ondes, balades dans les marchés provençaux, fêtes locales, cinéma de plein air (en fonction de la programmation) ;
- grandes journées à thème et veillées proposées par l'équipe d'animation ;
- découverte et initiation aux gestes écologiques du quotidien et aux habitudes éco-responsables.

Attention : séjour de 17 jours !



Du 12 au 28 juillet

30 garçons et filles

Directeur : Mathieu HUBERT

Date de naissance : entre le
12/07/2008 et le 28/07/2010

Adresse du centre

Hébergement sous tente
Centre de vacances
de Villeneuve d'Ascq
Ferme de la Donne
26510 Cornillac.



HABÈRE-POCHE

12-15 ans **JUILLET**

HAUTE-SAVOIE

Habère-Poche, l'aventure au sommet !

Trois semaines d'aventure au cours desquelles tu pourras aller au-delà de tes limites et peut-être oser défier les éléments :

- le défi de l'eau : du rafting au cœur des rivières de montagne ;
- le défi de l'air : un baptême en planeur ou en parapente ;
- le défi de la terre : la via ferrata (itinéraire aménagé dans une paroi rocheuse) ou la spéléologie.

Trois semaines de plaisir et de vie en groupe entre veillées, grands jeux, visites, randonnées et découvertes... Bivouacs et feux de camp en pleine nature.

Trois semaines de partage, d'éclats de rire, avec tes potes et des animateurs au top !

Du 8 au 27 juillet

30 garçons et filles

Directeur : Emmanuel LEROY

Date de naissance : entre le 08/07/2005 et le 27/07/2008

Adresse du centre

Hébergement sous tente
Centre de vacances
Nicolas-Couvillers
Chalet du Col de Terramont
74420 Habère-Poche.



IMPORTANT : Tous les séjours préados et ados se font sous tente, avec la participation des jeunes à la vie quotidienne. Pour tous les séjours préados et ados, un test d'aisance aquatique sera demandé ainsi qu'un certificat médical de non contre-indication sportive (réglementation Jeunesse et Sports en vigueur).

HABÈRE-POCHE

HAUTE-SAVOIE

12-15 ans **AOÛT**



Viens profiter du cadre de la Vallée Verte et créer tes propres vacances d'été.

Le soleil, la montagne et les forêts sont à perte de vue...

Ce séjour sera aussi l'occasion de découvrir, créer, jouer et rencontrer de nouveaux amis.

Au programme :

- randonnées
- VTT
- spéléologie
- rafting
- accrobranche ou escalade

Sans oublier les activités et les veillées préparées par une équipe d'animation motivée qui t'attend avec ta bonne humeur, pour passer des moments inoubliables.



Du 2 au 21 août

25 garçons et filles

Directrice : Marion PATERNOSTER

Date de naissance : entre le
02/08/2005 et le 21/08/2008

Adresse du centre

Centre de Vacances

Nicolas Couvillers

Chalet du Col de Terramont

74420 Habère-Poche

Hébergement sous tente



DIE

DRÔME

12-15 ans **JUILLET**

Soleil et nature : au milieu des montagnes du Vercors, dans la Drôme Provençale, dans le parfum de la lavande, en bordure de rivière... Voici le cadre idéal pour passer trois semaines de vacances ensoleillées.

Sport et aventure : les jeunes participeront à des activités à sensation comme la via ferrata (itinéraire aménagé dans une paroi rocheuse), le canyoning, la spéléologie ou le canoë. Ils découvriront de beaux paysages à travers les randonnées et le rallye nature.

Du 8 au 27 juillet

30 garçons et filles

Directeur : Ishak BEKAL

Date de naissance : entre le
8/07/2005 et le 27/07/2008

Adresse du centre

Hébergement sous tente
Camping municipal de Justin
quartier du Pont-Rompu
26150 Die.





SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL

TARN-ET-GARONNE

12-15 ans **JUILLET**



Découvre une région, riche en activités autant sportives que culturelles, dans des décors idylliques.

Lors de ce séjour, tu découvriras et partageras des moments uniques.

Le vivre ensemble sera le centre de notre expérience de vie durant ces quelques jours de juillet avec des activités de spéléologie, kayak, laser game, accrobranche, baignades, veillées et autres festivités qui seront mises à l'honneur.

C'est un séjour sous tente dans un camping 3 étoiles.



Du 5 au 24 juillet

30 garçons et filles

Directeur : Olivier DEROISSART

Date de naissance : entre le
05/07/2005 et le 24/07/2008

Adresse du centre

Hébergement sous tente

Camping des Gorges
de l'Aveyron

Lieu-dit Marsac Bas

82140 Saint-Antonin-Noble-Val.



ÎLE D'OLÉRON

Nouveau

CHARENTE-MARITIME

13-16 ans AOÛT

Direction l'Île d'Oléron pour des vacances en bord de mer.
Deux semaines pour découvrir et profiter de la plus grande île de la côte atlantique.

Au programme, des activités sportives :

- séance de catamaran
- stand up paddle
- char à voile
- accrobranche

Du 2 au 18 août

25 garçons et filles

Directeur : Lyderic LEZIER

Date de naissance : entre le

02/08/2004 et le 18/08/2007

Adresse du centre

Camping «Les Saumonards»

Boyardville

17190 Saint-Georges-d'Oléron



Mais aussi une journée dans un parc aquatique et une sortie en pleine mer en bateau collectif, afin de visiter le Fort Boyard.

Les jeunes profiteront aussi d'animations organisées par l'équipe et de baignades dans l'océan.





BEAULIEU

ARDÈCHE

14-17 ans **JUILLET**



Bienvenue en Ardèche, le pays du Soleil !

Bonheur, amitiés, émerveillement, joie, harmonie, passion, rires : l'Ardèche sera ton séjour « émotions » !

Viens découvrir les bienfaits de la région en arpentant ses canyons, en escaladant ses falaises, en traversant ses forêts et ses rivières !

Viens partager de bons moments avec notre équipe, en harmonie avec la nature, dans une région pleine de surprises. Amoureux de la nature, humoriste, musicien, danseur, chanteur, fashionista... Viens comme tu es ! Et fais-nous découvrir tes talents !

Activités :

- canyoning ou spéléologie
- escalade
- via ferrata ou via corda
- accrobranche
- baignades en rivière et à la piscine du camping
- visites de villages, marchés et sites pittoresques
- grands jeux, défis et challenges
- descente de l'Ardèche en canoë
- veillées à thèmes



Du 5 au 24 juillet

35 garçons et filles

Directeur : Tofer LAWEMBAULL

Date de naissance : entre le 05/07/2003 et le 24/07/2006

Adresse du centre

Hébergement sous tente

Camping Pont-de-Maisonneuve
07460 Beaulieu.





CASTELNAU-DE-MONTMIRAL

TARN

14-17 ans **JUILLET**

Du 5 au 24 juillet

30 garçons et filles

Directrice : Lucie PIETRZAK

Date de naissance : entre le
05/07/2003 et le 24/07/2006

Adresse du centre

Hébergement sous tente

Base de Loisirs Vère Grésigne

Pont Lèbre

81140 Castelnaud-de-Montmiral

« C'est où ça le Tarn ?

- Ah, le sud-ouest de la France, là où le soleil est au rendez-vous tout l'été. Gare aux coups de soleil !

Mets-toi en tenue de sport et viens faire du paddle, de la luge d'été, de la natation...

Quoi ?! Tu souhaites plus de sensations encore ? Pas de problème, on va voir si tu surmontes tes peurs avec l'accrobranche, la spéléologie, le wakeboard...

Après toutes ces activités, rien de mieux que de découvrir les richesses de la région : Albi, Cordes-sur-Ciel...

Et n'oublie pas les festivités locales, elles pourraient te surprendre.

Ah oui, j'oubliais presque, l'équipe d'animation : quelles animations va-t-elle encore nous concocter cette année ? Mystère... »





SARLAT

DORDOGNE

14-17 ans AOÛT



Nous vous invitons à nous rejoindre pour trois semaines en Dordogne, près de Sarlat. C'est dans une région chaude et ensoleillée que vous pourrez passer des vacances inoubliables. Au programme : accrobranche, canoë, parc aquatique et d'innombrables activités passionnantes mises en place par l'équipe d'animation.

Vous participerez aussi à la vie du camping, ses incontournables soirées dansantes et son mémorable karaoké.

Rien de tel que le camping pour vivre des moments intenses et pour apprendre le vivre ensemble, alors n'hésitez pas et venez avec nous pour profiter et vous éclater.

À très vite, on a hâte d'y être !
L'équipe d'anim' de la colo Dordogne



Du 2 au 21 août

25 garçons et filles

Directeur : Sébastien

GAUDFROY

Date de naissance : entre le
02/08/2003 et le 21/08/2006

Adresse du centre

Hébergement sous tente

Camping de Maillac

Sainte-Nathalène

24200 Sarlat

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

POUR LES VILLENEUVOIS DU 14 AVRIL AU 20 JUIN
POUR LES NON VILLENEUVOIS DU 12 MAI AU 20 JUIN

● Documents obligatoires à fournir pour l'inscription définitive (attention, tout dossier incomplet sera refusé) :

- la photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2019 sur les revenus de l'année 2018,
- la photocopie de la notification de la CAF, précisant le détail de vos prestations familiales,
- la notification de la CAF précisant le bénéfice de l'aide au départ en vacances collectives (AVE),

● Documents à fournir lors des permanences :

- une photo récente (format identité)
- une attestation d'assurance de responsabilité civile,
- une copie de votre carte de mutuelle,
- la photocopie de l'attestation d'assuré social (jointe à la carte Vitale) où figure l'enfant,
- le dossier médical accompagné des photocopies du carnet de vaccinations,
- la charte des centres de vacances signée, pour les préados et ados et responsables légaux,
- le certificat médical datant de moins de 3 mois à la date du départ et le test d'aisance aquatique.

Tous les documents devront être fournis avant le jour du départ au service Enfance.

● Paiement

L'inscription n'est enregistrée qu'à réception de l'acompte obligatoire de 15 euros. Cette somme correspond aux frais de dossier et ne sera pas remboursée en cas d'annulation.

Le responsable de l'enfant s'engage à régler les frais de séjour incombant à la famille. Le règlement **pourra être effectué en quatre fois maximum**, après détermination du tarif par le service Enfance. Les tarifs sont calculés en fonction du

montant du quotient familial (voir page suivante). Les paiements se font lors des permanences du service. **À partir du 14 avril**, ils pourront également se faire à l'hôtel de ville et en mairies de quartier.

Les documents devront être déposés uniquement au service Enfance.

Il est possible de régler les centres avec des chèques vacances (ANCV).

En cas de désistement, merci de prévenir le service Enfance très rapidement.

● Dossier médical et soins médicaux

Le dossier médical doit être rempli le plus précisément possible en n'oubliant aucun renseignement. Il devra être rendu au directeur du centre de vacances lors des réunions de préparation ou lors des permanences du service Enfance. Il est impératif d'informer le directeur du centre de tout traitement, de tout régime d'un enfant, afin d'exercer un suivi sérieux et efficace pendant le séjour.

La responsabilité des parents est entière si le dossier médical s'avère incomplet ou erroné.

Les familles bénéficiaires de la CMU (couverture médicale universelle) doivent fournir une attestation en cours de validité durant le séjour. ATTENTION ! Certains médecins et pharmaciens ne veulent pas prendre en compte la CMU. Les frais médicaux (honoraires médecins et pharmaciens) seront réglés par la ville. Au retour du centre de vacances, le montant de ces frais vous sera réclamé. Après règlement, la Perception vous remettra les feuilles de soins et ordonnances pour vous faire rembourser par votre caisse de sécurité sociale et éventuellement votre mutuelle.

● Permanences du service Enfance

Le service Enfance assurera des permanences au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, place Salvador-Allende, **à partir du 14 avril 2020**, le mardi et le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h (téléphone : 03 20 43 50 50).

À partir du 4 juillet, les permanences se feront au 4^{ème} étage de l'hôtel de ville, aux mêmes jours et horaires.

● Quelques précisions supplémentaires

*L'hébergement des séjours préados et ados se fait sous tente et les jeunes participent à la vie quotidienne (préparation des repas, rangement et nettoyage ...)

*Tout manquement grave à la discipline sera signalé aux parents et un rapatriement disciplinaire pourra être prononcé par le service. En ce cas, aucun remboursement ne sera effectué, de même qu'en cas d'interruption du séjour pour convenance personnelle.

Les frais de renvoi de l'enfant sont à la charge des parents (et ceux de l'accompagnateur s'il y a lieu), ainsi que les frais de dégradations volontaires.

*Nous vous rappelons qu'une attestation d'assurance en responsabilité vous est demandée. En cas d'accident ou de dégradations, l'assurance de la Ville n'intervient qu'en dernier recours.

*Tous nos centres sont agréés par l'État (DDCSPP) et bénéficient d'un numéro d'agrément. Une attestation de participation pourra être transmise sur simple demande.

*Les directeurs des séjours de vacances organisent, à l'attention des jeunes et des familles, des réunions d'information présentant les activités, le fonctionnement du centre et le projet pédagogique. Nous rappelons l'importance d'assister à ces réunions, notamment pour les centres préados et ados ; il nous paraît important d'expliquer ce qu'est la vie quotidienne en collectivité.

TARIFS DES SÉJOURS DE VACANCES ÉTÉ 2020 VILLENEUVOIS*

Calculés sur les ressources imposables perçues par la famille en 2018 et les prestations familiales théoriques.

Les tarifs sont susceptible d'évoluer en cas de modification de tarifs en délibération.

tranches	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Quot.Famil	0 à 369	à 418	à 499	à 550	à 650	à 700	à 765	à 806	à 917	à 1003	à 1186	à 1369	à 1510	à 1682	à 2156	+ de 2156
Séjours de 20 jours																
Ville	822,30	895,70	878,15	914,90	882,40	1 111,00	1 057,75	1 023,95	955,40	912,20	858,30	804,45	750,60	696,65	642,75	524,35
AVECAF	459	382,50	382,50	306	306	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Part. Familiales	61,90	65,00	82,55	122,30	154,80	232,20	285,45	319,25	387,80	431,00	484,90	538,75	592,60	646,55	700,45	818,85
Mont du séjour	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20
Séjours de 20 jours maternels sans aide de la CAF																
Ville	1281,3	1278,2	1260,65	1220,9	1188,4	1111	1057,75	1023,95	955,40	912,20	858,30	804,45	750,60	696,65	642,75	524,35
AVECAF = 0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Part. Familiales	61,90	65,00	82,55	122,30	154,80	232,20	285,45	319,25	387,80	431,00	484,90	538,75	592,60	646,55	700,45	818,85
Mont du séjour	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20
Séjours de 17 jours																
Ville	562,10	636,10	622,15	667,00	641,05	885,40	842,90	816,00	761,40	726,95	684,00	641,10	598,15	555,20	512,20	417,85
AVECAF	459	382,50	382,50	306	306	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Part. Familiales	49,30	51,80	65,75	97,40	123,35	185,00	227,50	254,40	309,00	343,45	386,40	429,30	472,25	515,20	558,20	652,55
Mont du séjour	1 070,40	1 070,40	1 070,40	1 070,40	1 070,40	1 070,40	1 070,40	1 070,40	1 070,40	1 070,40	1 070,40	1 070,40	1 070,40	1 070,40	1 070,40	1 070,40

le quotient familial est obtenu selon la formule suivante :

1/12 ème des ressources imposables perçues par la famille en 2018

ajouter les prestations familiales, diviser par le nombre de parts au foyer.

le nombre de parts est calculé comme suit :

2 parts pour les deux parents ou parent isolé

pour les enfants à charge au sens des prestations familiales, ½ part pour chacun des deux premiers

une part entière pour chaque enfant suivant ou pour un enfant handicapé quelque soit son rang

TARIFS DES SÉJOURS DE VACANCES ÉTÉ 2020

POUR LES NON VILLENEUVOIS *

* Uniquement pour les enfants scolarisés à Villeneuve d'Ascq ou dont l'un des parents travaille à Villeneuve d'Ascq : fournir une attestation du groupe scolaire ou de l'employeur. Selon les places disponibles à partir du mercredi 12 mai 2020.

tranches	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Quotient famil	0 à 369	à 418	à 499	650	à 700	à 806	à 917	à 1003	à 1186	à 1369
Séjours de 20 jours										
Ville	727,80	731,30	627,05	661,90	926,20	867,35	804,40	750,55	696,65	642,75
AVECAF	459	382,50	382,50	306	0	0	0	0	0	0
Particip Familles	156,40	229,40	333,65	375,30	417,00	475,85	538,80	592,65	646,55	700,45
Mont du séjour	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20
Séjours de 20 jours sans aide de la CAF										
Ville	1 186,80	1 113,80	1 009,55	967,90	926,20	867,35	804,40	750,55	696,65	642,75
AVECAF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Particip Familles	156,40	229,40	333,65	375,30	417,00	475,85	538,80	592,65	646,55	700,45
Mont du séjour	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20	1 343,20
Séjours de 17 jours										
Ville	486,75	505,15	422,05	465,30	738,10	691,20	641,05	598,20	555,20	512,20
AVECAF	459	382,50	382,50	306	0	0	0	0	0	0
Particip Familles	124,65	182,75	265,85	299,10	332,30	379,20	429,35	472,20	515,20	558,20
Mont du séjour	1 070,40	1 070,40	1 070,40	1 070,40	1 070,40	1 070,40	1 070,40	1 070,40	1 070,40	1 070,40

le quotient familial est obtenu selon la formule suivante :

1/12 ème des ressources imposables perçues par la famille en 2018

ajouter les prestations familiales, diviser par le nombre de parts au foyer.

le nombre de parts est calculé comme suit :

2 parts pour les deux parents ou parent isolé

pour les enfants à charge au sens des prestations familiales, ½ part pour chacun des deux premiers

une part entière pour chaque enfant suivant ou pour un enfant handicapé quelque soit son rang

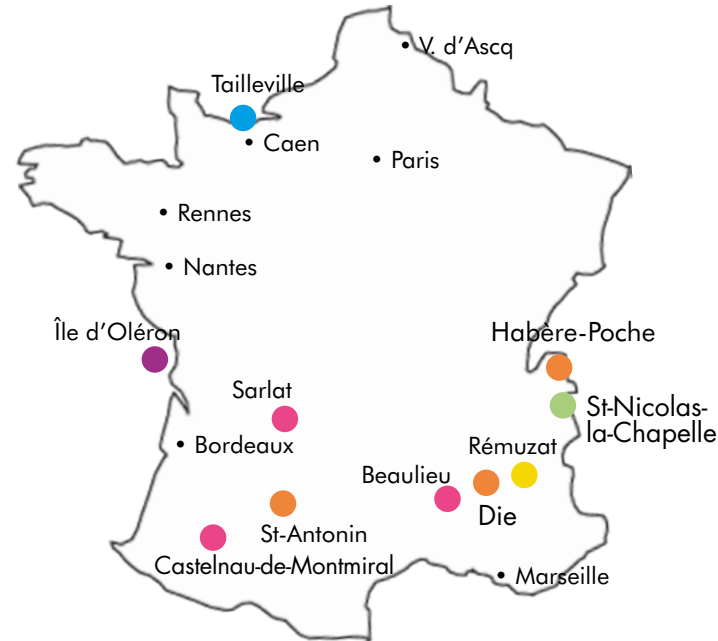
CALENDRIER 2020

JUILLET départs/retours

St-Antonin 12/15 ans : _____ du dimanche 5 au vendredi 24
 Beaulieu 14/17 ans : _____ du dimanche 5 au vendredi 24
 Castelnau-de-Montmiral 14/17 ans : _____ du dimanche 5 au vendredi 24
 Tailleville 5/12 ans : _____ du mercredi 8 au lundi 27
 Die 12/15 ans : _____ du mercredi 8 au lundi 27
 Saint-Nicolas-la-Chapelle 6/12 ans : _____ du mercredi 8 au lundi 27
 Habère-Poche 12/15 ans : _____ du mercredi 8 au lundi 27
 Rémuzat 10/12 ans : _____ du dimanche 12 au mardi 28

AOÛT départs/retours

St-Nicolas-la-Chapelle 6/12 ans : _____ du dimanche 2 au vendredi 21
 Habère-Poche 12/15 ans : _____ du dimanche 2 au vendredi 21
 Sarlat 14/17 ans : _____ dimanche 2 au vendredi 21
 Île d'Oléron 13/16 ans : _____ dimanche 2 au mardi 18



- p 4 Tailleville
Calvados
- p 5-6 St-Nicolas-la-Chapelle
Savoie
- p 7 Rémuzat
Drôme
- p 8-9 Habère-Poche
Haute-Savoie
- p 5 Die
Drôme
- p 11 St-Antonin-Noble-Val
Tarn-et-Garonne
- p 12 Île d'Oléron
Charente-Maritime
- p 13 Beaulieu
Ardèche
- p 14 Castelnau-de-Montmiral
Tarn
- p 15 Sarlat
Dordogne



